



REPUBLIQUE DE GUINEE

TRAVAIL JUSTICE SOLIDARITE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT DES
PLANTES MEDICINALES ET ALIMENTAIRES DE GUINEE

CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE LANCEMENT DU
PROGRAMME DE RECHERCHE À IMPACT POUR LA GUINÉE
PRIG 2026–2028

DUBREKA, LE 08 MAI 2026



SOMMAIRE

1.	INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
2.	PRÉSENCES ET PROTOCOLE	3
3.	ORDRE DU JOUR	4
4.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PRIG	5
5.	DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE	6
5.1.	Mot de bienvenue – DGA de l'IRDPMAG	6
5.2.	Discours de cadrage de Madame la Ministre	7
5.3.	Présentation technique du PRIG	8
6.	DOMAINES PRIORITAIRES DE RECHERCHE	9
7.	APPEL À PROJETS : CRITÈRES ET ÉLIGIBILITÉ	10
8.	COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL (CSI)	11
9.	CALENDRIER INDICATIF DU PROGRAMME	11
10.	RÉSULTATS ATTENDUS À L'HORIZON 2028	12
11.	CLÔTURE ET RECOMMANDATIONS	12
12.	ACTIVITES POST-CEREMONIE	13



1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé	Cérémonie officielle de lancement du Programme de Recherche à Impact pour la Guinée (PRIG 2026-2028)
Date	08 mai 2026
Heure	9h00-13h06
Lieu	Salle de conférence de l'IRDPMAG – Kopèring, Commune Urbaine de Dubréka, Région de Kindia, Guinée
Présidée par	Dre Diaka Sidibé, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)
Organisme hôte	Institut de Recherche et de Développement des Plantes Médicinales et Alimentaires de Guinée (IRDPMAG)

2. PRÉSENCES ET PROTOCOLE

2.1. Personnalités officielles

La cérémonie a été placée sous la haute présidence de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Outre la Ministre, les personnalités suivantes ont honoré l'événement de leur présence :

N°	Identité / Qualité	Institution / Fonction
1	M. Félix Lamah	Ministre de l'Élevage
2	M. Bouna Sylla	Ministre des Mines et de la Géologie
3	Mme Maddalena Bertolotti	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance – Guinée (UNICEF)
4	M. le Préfet de Dubréka	Gouvernance régionale – Préfecture de Dubréka
5	Secrétaire Général du MESRS	Administration centrale du Ministère
6	Chef de Cabinet du MESRS	Administration centrale du Ministère
7	Directrice Générale de la Recherche Scientifique	Administration centrale du Ministère
8	Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement	Administration centrale du Ministère
9	DGA de l'IRDPMAG	Institution hôte – Dubréka
10	Recteurs et DG des IES	Universités et Instituts d'Enseignement Supérieur
11	DG des IRS et CDI	Institutions de Recherche Scientifique et Centre de Documentation et d'information



12	Corps enseignant-chercheur/chercheur	Enseignants-chercheurs et chercheurs de tout le territoire national
13	Doctorants et étudiants	Communauté académique et scientifique de Guinée

2.2. Dispositif logistique et protocolaire

La salle de conférence de l'IRDPMAG a été aménagée et décorée aux couleurs nationales guinéennes (rouge, jaune, vert), avec des banderoles et kakémonos institutionnels portant les visuels du PRIG 2026-2028. Les Roll-ups disposés à l'entrée présentaient les messages clés du programme : les données statistiques sur l'état de la recherche en Guinée, les quatre domaines prioritaires ainsi que l'objectif général du PRIG. La cérémonie s'est conclue par une photo de groupe officielle réunissant l'ensemble des participants.





3. ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la cérémonie s'est articulé autour de quatre points principaux :

N°	Point	Intervenant
1	Accueil des délégations et ouverture protocolaire de la séance	<i>Protocole IRDPMAG</i>
2	Allocution de bienvenue et présentation de l'institution hôte (IRDPMAG)	<i>DGA de l'IRDPMAG</i>
3	Discours de lancement officiel et cadrage stratégique du PRIG 2026-2028	<i>Dre Diaka Sidibé – Ministre du MESRS</i>
4	Présentation technique du Programme (objectifs, domaines, appel à projets, calendrier)	<i>Équipe technique MESRS / Simandou Academy</i>
5	Interventions des ministères sectoriels partenaires	<i>Représentants des ministères</i>
6	Clôture et photo de famille officielle	<i>Présidence de séance</i>



4. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PRIG

4.1. Contexte national de la recherche scientifique en Guinée

Sous l'impulsion éclairée de Son Excellence Mamadi Doumbouya, Président de la République, et dans le cadre de la politique nationale coordonnée par le Premier Ministre Amadou Oury Bah, la Guinée s'est engagée dans une transformation scientifique profonde et résolue. Le gouvernement guinéen a clairement identifié la science, l'innovation et le développement du capital humain comme les piliers fondamentaux de la souveraineté économique et du développement durable du pays.

Malgré la richesse exceptionnelle de son potentiel scientifique et naturel, la recherche guinéenne se heurte à des défis structurels significatifs qui ont motivé la conception du PRIG. Les données statistiques présentées lors de la cérémonie dressent un constat sans appel de la situation de l'écosystème de la recherche nationale :

72 813 Étudiants dans le système universitaire	96,5 % S'arrêtent au niveau de la licence	< 1/4 Enseignants titulaires d'un doctorat	3,5 % Du budget consacré à la recherche (2024)
--	---	---	--

Ces chiffres illustrent la nécessité urgente d'un mécanisme structurant capable de catalyser les investissements dans la recherche scientifique et de former une nouvelle génération de chercheurs guinéens. Par ailleurs, les défis opérationnels auxquels le pays est confronté — perte de rendements agricoles pouvant atteindre 30 %, insuffisance des services de santé, enjeux énergétiques et miniers — appellent des réponses scientifiques concrètes et localement ancrées.

4.2. Genèse et vision du PRIG

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a conçu le Programme de Recherche à Impact pour la Guinée (PRIG). Défini comme le premier mécanisme compétitif national de financement de la recherche scientifique en Guinée, le PRIG 2026-2028 ambitionne de faire de la science un véritable levier de développement économique, social et sanitaire.

Le PRIG s'inscrit dans la vision stratégique de Simandou 2040 et dans le cadre des ambitions économiques et sociales du pays. Il vise non seulement à produire des connaissances, mais surtout à générer des solutions concrètes aux défis auxquels la Guinée est confrontée, en cohérence avec les secteurs stratégiques prioritaires identifiés par le gouvernement.

L'IRDPMAG a été choisi comme institution hôte de la cérémonie de lancement, témoignant de la reconnaissance de son rôle central dans l'écosystème de la recherche guinéenne sur les plantes médicinales et alimentaires. Institution publique à caractère scientifique sous tutelle du MESRS, l'IRDPMAG constitue un modèle de la recherche appliquée nationale et s'inscrit pleinement dans la dynamique du PRIG.



5. DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE

5.1. Allocution de bienvenue – Directrice Générale Adjointe de l'IRDPMAG

La Directrice Générale Adjointe de l'IRDPMAG a ouvert la cérémonie en souhaitant la bienvenue à Madame la Ministre, aux membres du gouvernement, aux représentants des organisations internationales et à l'ensemble des participants réunis à Kopèring pour cette occasion historique.

Dans son allocution, elle a retracé l'histoire et les missions de l'IRDPMAG, rappelant que l'Institut, créé en mars 2000 sous la dénomination de Centre de Recherche et de Valorisation des Plantes Médicinales, a été érigé en Institut par l'Arrêté N° 2019/916/MESRS/CAB du 22 mars 2019, et confirmé par le Décret D/2024/0134/PRG/CNRD/SGG du 05 juillet 2024. Établi à Dubréka et adossé à quatre bureaux régionaux, l'Institut déploie une architecture institutionnelle rigoureuse articulant départements scientifiques, laboratoires spécialisés et organes de gouvernance.



Elle a souligné que fort d'une équipe pluridisciplinaire de 54 agents conjuguant pharmacologie, ethnobotanique, biologie et agronomie, l'IRDPMAG conduit des recherches intégrées sur les ressources végétales à vocation thérapeutique et nutraceutique. Guidé par les valeurs cardinales de Loyauté, d'Objectivité, d'Intégrité et d'Efficiency, l'Institut ambitionne de produire des connaissances de haute valeur scientifique, de développer des phytomédicaments accessibles, de former la relève scientifique nationale et de contribuer à la préservation de la biodiversité guinéenne.

Au nom du Directeur Général de l'IRDPMAG, la DGA a exprimé la profonde gratitude de l'Institution envers Madame la Ministre pour le choix porté sur l'IRDPMAG pour abriter cet événement historique, y voyant une reconnaissance de l'engagement et des efforts de l'Institut en faveur de la promotion de la recherche scientifique en Guinée.

5.2. Discours de cadrage stratégique – Madame la Ministre du MESRS



Dre Diaka Sidibé, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a prononcé le discours de lancement officiel du PRIG 2026-2028. Son intervention a constitué le temps fort de la cérémonie, articulant vision politique, diagnostic national et ambitions programmatiques.



5.2.1. Diagnostic de l'état de la recherche

La Ministre a ouvert son propos en soulignant le contexte de transformation scientifique dans lequel s'inscrit le PRIG. Elle a présenté un diagnostic lucide de la situation de la recherche guinéenne, mettant en exergue les disparités structurelles entre le potentiel du pays et ses investissements dans le domaine scientifique. Elle a notamment souligné que 96,5 % des étudiants s'arrêtent au niveau de la licence, que moins d'un enseignant sur quatre est titulaire d'un doctorat, et que seulement 3,5 % du budget ministériel était consacré à la recherche en 2024.

5.2.2. Annonce officielle du PRIG

La Ministre a officiellement annoncé le lancement du Programme de Recherche à Impact pour la Guinée (PRIG) 2026-2028, qu'elle a qualifié de mécanisme pilote de financement compétitif de la recherche scientifique – le premier dispositif structurant de ce type en Guinée. Elle a précisé que le PRIG vise à renforcer la qualité, la compétitivité et l'impact des travaux scientifiques au service du développement national.

5.2.3. Financement et portée

Le programme financera quatre projets interdisciplinaires dans des secteurs stratégiques prioritaires. Chaque projet retenu bénéficiera d'un financement compris entre 4 et 5 milliards de francs guinéens (GNF), pour un investissement global allant de 16 à 20 milliards de GNF, entièrement pris en charge par le budget national de développement. Cette décision témoigne d'une volonté politique forte de positionner la recherche comme priorité nationale.



5.2.4. Message aux chercheurs

La Ministre a conclu son discours par un message vibrant adressé directement aux enseignants-chercheurs, doctorants et étudiants, de Conakry à Nzérékoré, de Kindia à Labé : « Votre heure est arrivée. Le PRIG n'est pas un programme administratif, c'est votre programme. Candidater, innover, publier. Car notre avenir ne se trouve pas uniquement dans notre sous-sol. Il se construit aussi dans nos laboratoires, dans nos universités et dans notre intelligence collective. »



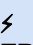

5.3. Présentation technique du PRIG

À la suite du discours ministériel, l'équipe technique du MESRS, composée de la Directrice Générale de la Recherche Scientifique et du Directeur Général du Bureau de Stratégie et de Développement, a assuré une présentation détaillée des composantes programmatiques et opérationnelles du PRIG. Cette présentation a couvert l'architecture du programme, les critères d'éligibilité, la composition du Comité Scientifique International, ainsi que le calendrier indicatif de mise en œuvre.



6. DOMAINES PRIORITAIRES DE RECHERCHE

Le PRIG 2026-2028 s'articule autour de quatre domaines prioritaires de recherche, définis en cohérence avec les besoins économiques et sociaux stratégiques de la Guinée, et en lien avec le programme Simandou 2040. Le thème fédérateur retenu est : « La science et l'innovation comme leviers de la transformation de la Guinée ».

DOMAINE	SOUS-THÈMES ET SUJETS PRIORITAIRES
 MINES & RESSOURCES NATURELLES	<ul style="list-style-type: none">• Technologies d'extraction et de traitement durable• Valorisation des minéraux rares et terres rares• Lutte contre la pollution des sols et des eaux• Réhabilitation des sites miniers dégradés
 SANTÉ PUBLIQUE & BIOTECHNOLOGIES	<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de la couverture vaccinale• Maladies émergentes et systèmes de santé communautaire• Biotechnologies et pharmacopée guinéenne• Innovations diagnostiques et thérapeutiques
 ÉNERGIE & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	<ul style="list-style-type: none">• Longévité des transformateurs en climat tropical• Énergies renouvelables et efficacité énergétique• Électrification rurale et systèmes de stockage• Équipements adaptés aux conditions guinéennes
 AGRICULTURE & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none">• Développement de semences locales adaptées• Amélioration des rendements agricoles• Réduction des pertes post-récolte• Adaptation au changement climatique

Ces quatre domaines constituent les axes structurants du PRIG. Chaque projet soumis devra s'inscrire dans l'un de ces domaines et démontrer sa capacité à produire des résultats mesurables, transférables et à fort impact pour le développement de la Guinée.



7. APPEL À PROJETS : CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DOSSIER DE CANDIDATURE

7.1. Caractéristiques du financement

Le PRIG finance 4 projets structurants, à raison d'un (1) projet par domaine prioritaire. Le budget alloué est de 4 à 5 milliards de francs guinéens (GNF) par projet, sur une durée de 36 mois (2026-2028). La date limite de soumission des candidatures est fixée au 13 juillet 2026.

7.2. Critères d'éligibilité

Profil du Coordonnateur scientifique

- Nationalité guinéenne obligatoire
- Affiliation à une institution guinéenne (université, IRS ou laboratoire reconnu)
- Titulaire d'un doctorat (PhD)
- Expérience scientifique confirmée et avérée

Composition du Consortium

- 10 à 15 chercheurs confirmés par projet
- Consortium pluridisciplinaire requis
- Majorité des membres affiliés à des institutions guinéennes
- Au moins 1 institution guinéenne partenaire
- Au moins 1 partenaire scientifique international

Exigences de formation par la recherche

- Minimum 3 doctorants guinéens intégrés au projet
- Minimum 5 étudiants de Master actifs
- Dispositif d'encadrement clairement défini

7.3. Composition du dossier de candidature

Tout dossier de candidature doit impérativement comporter les éléments suivants (dossiers incomplets non recevables – soumission électronique uniquement) :

N°	Document requis
1	Résumé exécutif du projet (1 page maximum)
2	Proposition scientifique détaillée (20 pages maximum, hors annexes)
3	Description du consortium (CV des chercheurs principaux)
4	Plan de travail et Work Packages (activités, livrables, jalons)
5	Budget détaillé ventilé par poste et par année
6	Stratégie de valorisation (publications, brevets, transfert de technologies)
7	Lettres d'engagement des partenaires (signées par chaque institution)

7.4. Grille d'évaluation (100 points)

Les projets soumis seront évalués par le Comité Scientifique International selon la grille de notation suivante :

Critère d'évaluation	Pondération
----------------------	-------------



1. Excellence scientifique et originalité	25 pts
2. Impact socio-économique potentiel	20 pts
3. Qualité et complémentarité du consortium	20 pts
4. Formation par la recherche	10 pts
5. Méthodologie et plan de travail	15 pts
6. Faisabilité technique et financière	5 pts
7. Valorisation et diffusion des résultats	5 pts
TOTAL	100 pts



8. COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL (CSI)

La sélection et le suivi des projets du PRIG seront assurés par un Comité Scientifique International (CSI) composé de 12 experts indépendants, garantissant rigueur, transparence et crédibilité scientifique internationale. Le CSI a pour mission d'évaluer les propositions reçues, de délibérer et de sélectionner les quatre projets lauréats, puis d'assurer le suivi scientifique tout au long de la mise en œuvre du programme.

8.1. Composition du CSI

Le Comité Scientifique International sera constitué de 12 experts répartis en quatre catégories :

3 Experts académiques internationaux	4 Experts sectoriels	4 Experts académiques africains	1 Expert en innovation et transfert de technologies
---	--------------------------------	--	--

8.2. Processus de mise en place du CSI

Les modalités de mise en place du Comité Scientifique International ont été précisées lors de la cérémonie :

- Avant le 16 mai 2026 : Retour des accords de principe CSI signés (CV et coordonnées bancaires)
- Fin mai 2026 : Décision ministérielle de nomination du CSI et signature des conventions d'expert
- Août – 15 septembre 2026 : Évaluation scientifique par le CSI (lecture individuelle et notation sur 100 points)
- Octobre 2026 : Session de délibération et sélection finale en visioconférence CSI



9. CALENDRIER INDICATIF DU PROGRAMME

Le calendrier du PRIG 2026-2028 a été présenté en détail lors de la cérémonie de lancement. Il couvre l'ensemble du cycle de vie du programme, depuis le lancement officiel jusqu'à la clôture formelle prévue en février 2029 :

Échéance	Événement / Activité
8 mai 2026	Atelier de lancement officiel — IRDPMAG, Dubréka
Avant le 16 mai 2026	Retour des accords de principe CSI signés (CV + coordonnées bancaires)
Fin mai 2026	Décision ministérielle de nomination du CSI – conventions d'expert
1er juin 2026	Lancement officiel de l'Appel à Projets
13 juillet 2026	Date limite de soumission des propositions (J+42 du lancement)
Août – 15 sept. 2026	Évaluation scientifique par le CSI (lecture individuelle + notation sur 100 pts)
Octobre 2026	Session de délibération et sélection finale (visioconférence CSI)
Nov. – Déc. 2026	Contractualisation et démarrage effectif des 4 projets retenus
Juin 2027	Rapport de suivi intermédiaire A1 (~6 mois d'exécution)
Juin 2028	Rapport de suivi intermédiaire A2 (~18 mois d'exécution)
Déc. 2028 – Janv. 2029	Évaluation finale des projets par le CSI
Février 2029	Clôture officielle du Programme PRIG



10. RÉSULTATS ATTENDUS À L'HORIZON 2028

Le PRIG 2026-2028 a été conçu pour produire des résultats concrets, mesurables et à fort impact pour la communauté scientifique guinéenne et pour la société dans son ensemble. À l'horizon 2028, le programme vise les cibles suivantes :

20 Publications scientifiques indexées dans des revues internationales	12 Doctorants guinéens formés	20 Étudiants en Master encadrés	4 Innovations technologiques opérationnelles
--	--	--	--

4 Brevets déposés	4 Notes de politique publique produites	8 Partenariats scientifiques internationaux formalisés	4 Projets interdisciplinaires financés et conduits
-----------------------------	--	---	---

Ces résultats attendus illustrent la double ambition du PRIG : renforcer l'excellence scientifique guinéenne sur la scène internationale tout en ancrant concrètement la recherche dans les besoins réels des communautés et des secteurs économiques stratégiques du pays. Les notes de politique publique produites seront directement destinées à éclairer les décisions gouvernementales dans les domaines couverts par le programme.

La formation de 12 doctorants et de 20 étudiants en Master constitue un investissement structurant dans le capital humain scientifique de la Guinée, contribuant directement à l'objectif de long terme d'un corps enseignant et chercheur national qualifié, capable de porter l'ambition scientifique nationale au-delà de 2028.



11. CLÔTURE ET RECOMMANDATIONS

11.1. Clôture officielle

La cérémonie de lancement du PRIG 2026-2028 s'est achevée sur un ton d'enthousiasme et d'unité scientifique. Madame la Ministre du MESRS a prononcé les mots de clôture, invitant l'ensemble des acteurs — institutions d'enseignement supérieur, institutions de recherche, corps enseignant-chercheur, doctorants et étudiants — à se mobiliser collectivement pour faire du PRIG un succès exemplaire au service du développement de la Guinée.

La cérémonie s'est conclue par une photo de groupe officielle, réunissant l'ensemble des personnalités officielles, des représentants institutionnels et des participants dans la salle de conférence de l'IRDPMAG, décorée aux couleurs nationales. La photo officielle, prise devant le préau décoré de bandes rouges, jaunes et vertes, symbolise l'engagement collectif de la communauté scientifique guinéenne en faveur du programme.

11.2. Points saillants et recommandations issues de la cérémonie

Au terme de la cérémonie de lancement, les points saillants et recommandations suivants ont été dégagés :

Recommandations institutionnelles

- Mobilisation immédiate des institutions d'enseignement supérieur et de recherche pour préparer des dossiers de qualité en réponse à l'appel à projets
- Renforcement des collaborations entre les institutions guinéennes et les partenaires scientifiques internationaux en vue de constituer des consortiums compétitifs
- Mise en place rapide d'un cadre de communication institutionnelle pour diffuser largement l'appel à projets sur l'ensemble du territoire national

Recommandations aux chercheurs et enseignants-chercheurs

- Soumission des propositions de projets avant la date limite du 13 juillet 2026
- Constitution de consortiums pluridisciplinaires, intégrant la composante de formation doctorale et master
- Développement de stratégies de valorisation (publications indexées, brevets, transfert de technologies) dès la conception des projets

Recommandations transversales

- Assurer la transparence et la rigueur scientifique dans l'ensemble du processus de sélection
- Garantir une distribution équitable des projets retenus à travers les quatre régions naturelles de la Guinée
- Intégrer les résultats du PRIG dans les politiques publiques sectorielles, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture, des mines et de l'énergie

11.3. Perspectives

Le lancement du PRIG 2026-2028 marque une étape charnière dans l'histoire de la recherche scientifique en Guinée. Premier mécanisme compétitif national de financement de la recherche, il ouvre la voie à une institutionnalisation progressive du financement scientifique sur fonds publics. Au-delà de 2028, le PRIG est appelé à devenir un dispositif pérenne, contribuant durablement à l'émergence d'une culture scientifique de l'excellence en Guinée.



L'IRDPMAG, en tant qu'institution hôte de cette cérémonie historique, réaffirme son engagement à participer activement aux dynamiques qu'insuffle le PRIG, en mobilisant ses équipes pluridisciplinaires au service des domaines prioritaires identifiés, notamment en santé publique, biotechnologies et valorisation des ressources naturelles végétales.



12. ACTIVITÉS POST-CÉRÉMONIE

À l'issue de la clôture officielle de la cérémonie de lancement du PRIG, la Direction de l'IRDPMAG a proposé aux hôtes officiels un programme de découverte de l'Institut. Cette séquence, pleinement assumée par l'IRDPMAG dans son rôle d'institution hôte, a constitué un temps fort de la journée, permettant aux personnalités gouvernementales, aux représentants des organisations internationales et aux responsables institutionnels de mesurer concrètement les capacités scientifiques et patrimoniales de l'Institut.

N°	Activité	Description
1	Jardin Botanique	Visite guidée du Jardin Botanique de l'IRDPMAG
2	Cocktail	Cocktail de réception dans le Jardin Botanique

12.1. Visite guidée du Jardin Botanique de l'IRDPMAG

L'activité post-cérémonie a été une visite guidée du Jardin Botanique de l'IRDPMAG, aménagé sur le site de Kopèring. Cette visite a permis aux hôtes officiels de découvrir la diversité du patrimoine végétal conservé et cultivé par l'Institut dans le cadre de ses missions de recherche et de préservation de la biodiversité guinéenne.



12.2. Cocktail de réception dans le Jardin Botanique

Le Jardin Botanique de l'IRDPMAG, avec sa végétation et son atmosphère, a offert un cadre remarquable pour cet événement de réception. L'aménagement des espaces extérieurs pour le cocktail a mis en valeur le patrimoine végétal de l'Institut, créant une cohérence symbolique forte entre le cadre naturel et la mission scientifique de l'IRDPMAG.



La journée du 08 mai 2026 à l'IRDPMAG — cérémonie, jardin botanique, cocktail — a pleinement démontré la vocation de l'Institut à être bien plus qu'une institution de recherche : un lieu vivant de science, de biodiversité et d'hospitalité scientifique au service du développement de la Guinée.

Fait à Dubréka (Kopèring), le 08 mai 2026

Directrice Générale adjointe —IRDPMAG

Dre Séré Diané